

GENRE ET GOUVERNANCE

Analyse des comportements politiques des hommes et des femmes au Maroc

By
Benradi Malika

INTRODUCTON

Si au Maroc, dès les lendemains de l'indépendance, des femmes actives, instruites, se sont organisées pour conquérir tous les espaces et revendiquer leur place dans la gestion des affaires publiques, le constat des chiffres montre malheureusement que cet espace résiste à leur inclusion et elles demeurent largement marginalisées.

Ainsi, l'exclusion des femmes de la direction des affaires publiques est un phénomène qui perdure depuis l'indépendance. Aucune femme n'a été nommée à la tête d'un ministère jusqu'en 1998, date à laquelle une femme a été nommée, pour la première fois dans l'histoire du pays, ministre chargé(e) de la condition féminine, de l'enfance, de la protection sociale et des personnes handicapées.

Avant le gouvernement de l'alternance, Feu Hassan II, avait nommé quatre femmes sous-secrétaires d'Etat, alors que l'alternance n'a porté en 1997 que deux femmes aux hautes fonctions de sous secrétaires d'Etat, une en charge de la coopération auprès du ministère des affaires étrangères, l'autre chargée des personnes handicapées.

En 1999, une femme est promue au poste de conseillère auprès du Roi. Pour ce qui concerne les fonctions diplomatiques, trois ambassadrices ont été nommées en 2000 : une auprès de l'UE, la seconde auprès de l'UNESCO et la troisième auprès de la Suède.

Cependant, aucune femme n'assume les responsabilités de gouverneur, de wali, ou de maire...

Au niveau parlementaire, 3 femmes siègent au Parlement, 2 sur 325 à la Chambre des Représentants et une à la chambre des Conseillers sur un total de 270. Pour l'ensemble des deux chambres, elles ne représentent que 0,66% de l'ensemble des élus.

Ce n'est d'ailleurs que depuis 1993 que les femmes, au nombre de deux, ont accédé au parlement. Aux élections de 1997, le taux de femmes élues a été maintenu à 0,66%. Après le renouvellement du tiers sortant de la deuxième chambre, ce taux est revenu à 0,5% !

Dès lors, la question qui vient à l'esprit est relative à l'état de l'opinion publique. Les électeurs, hommes et femmes sont-ils hostiles à la participation des femmes au politique ? Autrement dit, les idées communément répandues sur les réticences, voire sur les refus de la société à l'implication des femmes dans le champ politique sont-elles une réalité ou un mythe ? C'est là une des questions principales auxquelles ce travail souhaite répondre.

Pour répondre à ces nombreuses interrogations, il est indispensable de cerner, dans un premier temps, les attitudes générales des unes et des autres dans leur vision du politique.

Quels sont les comportements des femmes et des hommes dans leur relation avec le politique ? Quelles sont les conceptions dominantes sur la question ? Quelles sont les idées partagées qui dominent sur la place des femmes dans le champ politique ? Quelles sont les différences ? Les femmes sont-elles hostiles « volontairement » aux femmes candidates aux élections ? N'est-ce pas là le résultat d'une domination largement intériorisée par tous et par toutes ?

Telles sont les principales questions auxquelles cette recherche fondée sur une enquête de terrain a voulu répondre. Elle ne pouvait faire l'économie d'une recherche sur les mutations sociétales à l'œuvre. L'ensemble des rapports sociaux ont été ainsi mis en perspective. La perspective genre s'est donc imposée d'elle-même, car elle offre des outils d'analyse qui permettent de dévoiler l'ambivalence des rapports sociaux entre les femmes et les hommes. Elle pose le problème des rapports sociaux qui président aux relations non seulement à l'intérieur de la famille mais aussi à l'extérieur. Elle éclaire sur la nécessité de lier la sphère privée et sphère publique.

En effet, au Maroc, le droit participe et légitime la domination des femmes, il interpelle directement la problématique de l'égalité.

Le politique est, donc bien un enjeu majeur pour comprendre les rapports de pouvoir qui existent à tous les échelons de la société.

Introduit au cœur du politique, le concept de gouvernance qui pose le problème de la participation de tous et de toutes à tous les secteurs de la vie introduit l'exigence de la prise en compte de tous les acteurs de la société. Ainsi sont établies directement la relation avec le genre et la nécessité d'user d'outils aptes à faciliter la compréhension la plus complète des processus sociaux engagés.

En opérant des comparaisons entre hommes et femmes dans l'appréhension de l'espace politique et dans les représentations des femmes dans cet espace, cette étude a voulu cerner les opinions dominantes sur la question, l'objectif, étant d'aboutir à quelques propositions de stratégies à engager pour déconstruire les relations de genre.

I- L'enquête

L'enquête, qui a démarré en avril 2000 et s'est terminée en janvier 2001, a concerné un échantillon représentatif de la population urbaine au Maroc de 625 personnes des deux sexes soit 320 hommes et 305 femmes

L'étude s'est limitée au milieu urbain représenté par cinq villes, considérées comme les plus importantes économiquement, démographiquement et géographiquement et couvrant les grandes régions du pays (Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech, Tanger et Agadir).

A un niveau méthodologique, la démarche se fixait un triple objectif : - le premier a visé une progression dans la connaissance pour évaluer de manière aussi précise que possible non seulement les facteurs qui freinent l'inclusion des femmes dans le champ politique, mais aussi ceux qui favorisent leur participation effective...

- Il s'agissait ensuite de mettre en exergue les différences d'attitudes et de comportements entre hommes et femmes.

- En final, donner à l'étude un caractère opérationnel s'est révélé important : pour cela il fallait dégager des éléments qui pourraient servir à l'élaboration d'une stratégie pour la promotion des femmes en politique.

Ce caractère urbain constitue évidemment une limite dans la mesure où il réduit les possibilités de généralisation des conclusions à la société marocaine. Une étude sur le milieu rural, qui regroupe la moitié de la population selon le dernier recensement de la population, serait tout à fait indispensable pour compléter cette étude et prétendre avoir un reflet relatif de l'opinion des marocaines et des marocains dans leur ensemble sur la place des femmes dans le champ politique.

L'objectif essentiel en dernier ressort était de faire ressortir les grandes tendances.

L'enquête réalisée montre que la part des jeunes est élevée : 35 % de l'échantillon a moins de 25 ans, ce qui confirme la pyramide des âges au Maroc.

Le taux des personnes en activité est de 52 %.

II- LES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE

Elles ont mis l'accent sur certains points qui méritent d'être pris en compte dans toute politique concernant le genre.

II-1 Les relations des femmes et des hommes au politique : des relations différenciées

L'enquête a révélé que les femmes et les hommes appréhendent le champ politique différemment. **Les femmes sont relativement réservées à l'égard de « la politique »**, en arabe « **Assiyassa** ». De manière générale, les marocaines ne se sentent pas encore véritablement concernées par la politique autant que les hommes. Elles se révèlent globalement moins intéressées par le politique et entretiennent un rapport au politique plus distant que celui des hommes.

Elles sont d'ailleurs nettement plus nombreuses à affirmer que le politique ne les intéresse pas du tout.

Mais, l'écart se ressert lorsque hommes et femmes sont appelés à rendre compte de la fréquence des discussions politiques : 68,1% des femmes et 78,4 % des hommes parlent souvent ou occasionnellement politique.

- La définition du politique

Encore fallait-il savoir ce que les femmes et les hommes interrogés entendent par politique. C'était l'objet d'une question qui associait la politique soit à des institutions comme les partis politiques, soit à des réalités plus larges qui englobent la politique dans une pratique quotidienne ou encore à un domaine qui échappe à l'appréciation.

Peu de personnes pensent que la politique n'est pas un sujet de leur ressort. Au contraire, la politique est plus considérée comme une réalité quotidienne, ce qui favorise une définition extensive du politique qui pourrait comprendre la question féminine.

- Le rapport aux partis politiques

La désaffection à l'égard des partis politiques est plus générale. Hommes et femmes ne sont pas nombreux à se sentir proches d'un parti politique : la différence entre les uns et les autres est faible et seuls 20,9% hommes et 17,5% femmes revendiquent leur proximité avec les partis politiques.

Ceci ne signifie pas nécessairement désintérêt pour la chose publique. Il y a en quelque sorte désaffection à l'égard des partis politiques sans qu'il y ait désintérêt pour le politique. On peut, en effet, constater qu'il y a concordance entre les opinions relatives à l'intérêt pour le politique : 77,6 hommes et 66,7% femmes répondent qu'ils s'intéressent beaucoup ou un peu à la politique et les comportements de ceux qui déclarent parler politique qui sont au nombre de 78,6 hommes et 68,4% femmes. On s'aperçoit donc que dans les pratiques, la politique est plus présente qu'on peut le croire sur la base d'une observation empirique. Seul un pourcentage relativement faible de personnes affirme qu'ils ne discutent jamais politique.

Alors que chez les plus jeunes, les différences d'intérêt sont faibles entre les femmes et les hommes, l'écart entre les deux s'accroît avec l'âge. C'est en effet, parmi les femmes les plus âgées que l'on retrouve celles qui sont les plus éloignées du champ politique.

Chez les jeunes des deux sexes, l'intérêt se révèle plus grand dans la tranche d'âge 20-29: respectivement 31,5% pour les hommes et 36,5% des femmes du nombre total de ceux qui ont répondu positivement à cette question. Cet intérêt demeure soutenu dans la tranche d'âge supérieure puisqu'il est respectivement de 27,1% pour les hommes et de 24,% pour les femmes.

L'intérêt pour la politique croît avec le niveau scolaire. Ce facteur revêt une importance particulière dans la mesure où l'hypothèse la plus répandue est que le niveau d'études est déterminant pour venir à la politique.

C'est précisément dans le groupe d'analphabètes qu'on retrouve les hommes et les femmes qui affirment ne pas du tout être intéressés par la politique et de ceux et de celles qui ne discutent jamais de politique.

En revanche ceux et celles qui ont reçu une instruction supérieure vont être aussi ceux et celles qui vont répondre qu'ils s'intéressent beaucoup au politique. Il faut cependant noter les différences de réaction entre les femmes et les hommes, ces derniers se sentant plus massivement très concernés.

C'est parmi les diplômés que les femmes apparaissent donc en mesure de rencontrer les hommes autour de l'intérêt politique.

L'activité professionnelle est généralement considérée comme un facteur qui favorise l'intérêt pour le politique. Si l'on accepte cette hypothèse, on devrait en conclure que les femmes qui ont une activité rémunérée sont susceptibles d'être plus politisées que celles qui restent au foyer.

Effectivement, de manière générale, l'enquête a permis de confirmer cette hypothèse et de démontrer que l'appartenance au monde du travail favorise aussi bien chez les femmes que chez les hommes l'intérêt pour les affaires publiques. Mais les différences ne disparaissent pas pour autant : les hommes, de manière générale, continuent davantage que les femmes à se sentir concernés par la politique.

En outre, les personnes qui déclarent qu'elles discutent politique ne peuvent le faire que sur la base d'une connaissance minimale de ce qu'ils appellent politique. En ce sens, il était indispensable d'évaluer les comportements vis-à-vis des différents médias qui servent à la vulgarisation quotidienne de l'information.

L'hypothèse qui a présidé au choix des questions relatives aux attitudes vis-à-vis des médias est que l'on peut considérer qu'une personne qui cherche ainsi à être informée sur ce qui se passe dans son pays est une personne qui manifeste de l'intérêt pour la politique.

Dans l'ensemble,

- les femmes sont exposées aux nouvelles télévisées et radiophoniques presque autant que les hommes.
- Au contraire, elles lisent nettement moins les journaux quotidiens : dans ce cas, l'écart est grand. En effet, 84 hommes sur 318 et 108 femmes sur 290 déclarent ne jamais lire un quotidien.

Les réponses sur le niveau de l'information obtenue par la télévision révèlent que les femmes en activité sont celles qui utilisent le plus ce média, alors que les femmes en situation de chômage et les femmes au foyer regardent moins les bulletins d'information

La corrélation entre niveau de formation, activité professionnelle et catégorie socio- professionnelle a permis de conclure que parmi les femmes actives, les femmes cadres supérieurs plus que les autres catégories socio-professionnelles se sentent plus concernées par la politique.

- Des préoccupations politiques communes aux deux sexes

Au niveau de la **sélection opérée sur les grandes questions politiques,**

?? la question principale pour les hommes et pour les femmes est indéniablement l'emploi.

?? La 2^{ème} question est relative pour les hommes et pour les femmes à la démocratie.

?? En 3^{ème} position, les deux sexes sont préoccupés par l'islam et le débat qu'il suscite.

?? En 4^{ème} position, les relations avec l'Europe sont prises en compte.

Il y a donc une similitude des questionnements entre les sexes.

Au sujet de la connaissance **des partis politiques marocains :**

74% des hommes affirment connaître les partis politiques marocains alors que le pourcentage chez les femmes est moins élevé : il ne dépasse guère les 55%.

Paradoxalement, les islamistes tiennent peu de place dans les sélections alors même que l'Islam est venu en 3^{ème} position dans la sélection des grands débats de société peut-être parce qu'ils ne sont pas considérés comme des partis politiques.

- L'identification des personnalités marocaines exerçant un rôle politique actuellement

L'étude a jugé que l'identification des personnalités politiques exerçant actuellement pouvait être considérée comme un indice pour mesurer le niveau d'information politique des marocaines et des marocains.

- La rareté des personnalités féminines identifiées

De manière générale, dans cette identification, peu de femmes sont citées. Seules ont été citées les femmes que la télévision a médiatisées et qui sont membres de l'exécutif.

En revanche, les hommes occupent largement le terrain et sont très présents dans les esprits.

En même temps, les représentations de la place des femmes dans le champ politique semblent avoir subi quelques modifications.

Si le pourcentage d'hommes qui pensent que la politique doit être considérée essentiellement comme l'affaire des hommes reste relativement élevé, seules 19,9 % des femmes sont de cet avis! Globalement, 70 % des personnes interrogées s'opposent à cette idée avec une prédominance d'opinions de femmes.

Parmi les personnes qui sont d'accord avec cette proposition les personnes n'ayant jamais fréquenté l'école sont particulièrement nombreuses 37/65 (plus de 30%) chez les hommes et 18, 8% 23/122 (%). Mais les hommes et les femmes de niveau supérieur se prononcent massivement contre cette assertion.

Au niveau de l'âge, c'est la tranche d'âge des 20-29 ans, tous sexes confondus, qui s'oppose le plus à l'idée que la politique soit considérée exclusivement comme une affaire d'hommes.

Par rapport au sexe les femmes considèrent deux fois plus que les hommes que les femmes peuvent s'investir totalement dans le politique.

Les résistances les plus importantes apparaissent au niveau du partage des charges familiales, même si les positions évoluent vers plus d'égalité dans le foyer, elles confirment en pratique l'infériorité vécue au quotidien par les femmes, intériorisée par les femmes et les hommes et qui semble être reproduite par le biais de la socialisation chez les jeunes générations. En effet, la majorité des personnes interrogées estiment que les femmes sont encore considérées par la société comme inférieures aux hommes. Cette opinion dominante trouve son terrain privilégié au niveau certes de la famille, mais se confirme également au niveau de l'espace politique, où les opinions mêmes divergentes, révèlent amplement les difficultés que les femmes ont à surmonter pour s'investir dans le champ politique.

Pour tester la progression vers l'égalité des femmes et notamment le changement des mentalités, les personnes interrogées ont été invitées à donner leur accord sur les domaines où la femme peut être l'égale de l'homme. Les réponses montrent non seulement les divergences mais la permanence des stéréotypes.

Cette évaluation du couple égalité – infériorité des femmes dans notre société n'est pas la même selon les catégories sociales considérées. Ainsi, si plus de la moitié des cadres supérieurs hommes et femmes estiment que dans la vie quotidienne les femmes ne sont pas considérées comme inférieures aux hommes, ce n'est le cas que d'environ un tiers des cadres moyens et d'un quart seulement des ouvriers et autres métiers. Dans tous les cas, les hommes apparaissent plus nombreux que les femmes à penser que l'égalité progresse dans notre société.

Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer cet écart de perception entre hommes et femmes ? Confondant principe et réalité, les hommes seraient-ils plus prêts à se contenter d'une égalité de principe qui progresse dans notre société, tandis que les femmes seraient plus sensibles au décalage entre les principes et les faits ?

Par rapport à la permanence de certains stéréotypes, les personnes interrogées ont été invitées à citer dans l'ordre de priorité, trois ministères que les femmes pourraient gérer avec efficacité.

Les résultats, mêmes s'ils divergent, montrent clairement que la rupture dans les stéréotypes n'est pas encore entamée :

- les affaires sociales viennent en tête avec un pourcentage de 76 % où les réponses masculines prédominent 244 contre 233 féminines,

- suivies de l'éducation nationale, avec un taux de 71 %, les femmes ayant opté davantage pour ce choix : 75 % femmes contre 69 % hommes ;

- vient en troisième position la justice, 34 % de l'échantillon estiment que les femmes peuvent parfaitement gérer ce département : 113 femmes contre 95 hommes.

D'autres ministères dont pourraient s'occuper les femmes ont également été cités par les personnes interrogées :

- les finances et l'économie occupent le 4^e rang avec un taux de 33 % où encore les femmes sont majoritaires à revendiquer ce département : 129 femmes contre 75 hommes ;

- les affaires étrangères accusent un taux de 27 %, les femmes demeurent majoritaires à ne pas refuser aux femmes les capacités pour assumer les responsabilités qui incombent à ce département : 110 contre 59 hommes ;

- vient ensuite le département de l'agriculture, avec un taux de presque 16 %, où les femmes continuent à dominer 59 contre 38 hommes ;

- en dernière position vient le département de l'intérieur avec un taux de 15 % où les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à considérer qu'il n'y a pas d'incompatibilité pour les femmes à exercer les charges de ce ministère : 67 femmes contre 19 hommes.

Cependant, la remarque importante à relever, c'est que, mêmes si les femmes confirment relativement la permanence de ces clichés, elles sont plus nombreuses à revendiquer l'implication des femmes dans tous les départements ministériels et notamment ceux perçus comme « masculins ».

- Le débat sur la mesure du quota : l'ambivalence des positions

C'est sans doute dans la sphère du politique et de la représentation politique que l'écart entre le principe de l'égalité, consacré pourtant par toutes les constitutions marocaines depuis 1962, et sa réalisation concrète est dans notre société le plus remarquable.

Pour mieux cerner ce que pense l'opinion publique de cette mesure, il a été demandé à l'échantillon soumis à l'investigation de donner son avis sur la mesure du quota en tant de discrimination positive.

- 32 % des personnes interrogées se déclarent favorables à une telle mesure, les femmes y étant nettement plus favorables que les hommes (39,6 % contre 24,3 %),
- 23,2 % estiment que c'est une mesure inutile, 33,7 % d'hommes contre uniquement 12,7 % de femmes ;
- 39,4 % ne se prononcent pas dont 41,3 % de femmes et 37,5 % d'hommes, taux élevés qui pourraient être interprétés au détriment de l'utilité de la mesure du quota ou comme une conséquence de l'ignorance sur la question.

- Participation aux consultations électorales

Les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes à déclarer participer aux différentes consultations électorales (%). Les taux de participation sont respectivement les suivants : 55,63 % pour les hommes et de 52,79 pour les femmes. Une nuance importante mérite cependant d'être soulignée : Le taux des femmes de la tranche d'âge 20-29 est nettement plus élevé que celui des hommes à affirmer participer. (16,72% contre 13,44%).

S'agissant de savoir si l'acte de voter est autonome, 74,69% d'hommes l'affirment sans hésitation tandis que 64,59 % des femmes font preuve de la même assurance

Le fait est que 148 marocains sur 270 réponses, soit 55% des hommes interrogés, voteraient plus volontiers pour un homme que pour une femme. Une orientation différente est choisie par les femmes qui affirment en grande majorité qu'elles ne voteraient pas de préférence pour un homme : 168 sur 248 réponses, soit 67,7 %.

Elles affirment également massivement qu'elles voteraient sans problème pour une femme à l'occasion d'une élection législative, alors que les hommes sont plus réticents sans que pour autant ils optent pour la représentation à l'échelle municipale plus que législative.

- La société civile : un nouvel acteur politique

Conscients de l'importance acquise au cours des deux dernières décennies par le mouvement des femmes qui, de plus en plus présent dans les débats, apparaît mieux organisé, plus intervenant que revendicatif, plus crédible auprès des bailleurs de fond, il est apparu nécessaire, compte tenu des divergences que suscite le rôle qu'il est appelé à jouer pour améliorer la condition des femmes, de demander à l'échantillon retenu, quelle place il accorde aux associations de femmes ?

- 79 % des personnes interrogées estiment qu'elles ont un rôle à jouer contre uniquement 15,7 % qui pensent qu'elles sont inutiles. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes pour reconnaître l'utilité des associations : 84 % contre 75,3 % .

Parmi les personnes interrogées qui reconnaissent l'utilité des associations :

- 59,8 % indiquent leur utilité dans le domaine éducatif,
- 59,2 % dans le domaine politique ;
- 55 % dans le social et 37,6 % dans le culturel.

Le culturel qui en principe devrait venir en tête est largement dépassé par le social et surtout par le politique.

Au niveau de la répartition par sexe, le social vient en tête pour les femmes (60,6 %), suivi du politique (60 %), ensuite de l'éducatif (58,6%) et en dernier du culturel (33,4 %). Pour les hommes, c'est l'éducatif qui vient en tête avec un taux de 61 %, suivi du politique (58,4%), du social (49,3 %) et enfin du culturel (41,8 %).

III- EN CONCLUSION : QUELQUES PROPOSITIONS POUR UNE STRATEGIE DE PROMOTION DES FEMMES

Il ressort de l'enquête que la question féminine, les droits des femmes, le droit à l'égalité ou encore les rapports sociaux de genre apparaissent constituer une véritable préoccupation pour l'échantillon soumis à l'investigation. Cependant, l'évolution positive en cours, le débat sur l'égalité ne fait pas disparaître les différents soubassements de l'infériorité des femmes. Des systèmes de représentation du féminin et du masculin, qui différencient nettement les domaines et les compétences de chacun, subsistent : ainsi la perception que le politique est masculin et le domestique féminin demeure ancré dans les mentalités. L'attitude des femmes paraît encore conservatrice au niveau du milieu familial, elle est plus revendicative dans l'espace public.

Les liens entre l'égalité dans l'espace privé et public sont rarement établis. L'accès des femmes à la représentation politique reste l'un des domaines où l'écart entre normes constitutionnelles, aspirations collectives et pratiques sociales demeure plus marqué. Malgré une conviction forte partagée par les deux sexes, de la nécessité d'impliquer les femmes dans le champ politique, l'évolution vers une plus grande mixité apparaît bloquée par les structures masculines du jeu politique et par l'auto-exclusion des femmes, fondée en partie sur l'inégale disponibilité des femmes et des hommes, résultant des charges familiales.

En dépit de ce constat, certaines conclusions sont apparues claires, d'autres méritent des analyses et des études plus approfondies.

1- Au-delà des divergences, au-delà des interprétations sur le rôle et la place des femmes dans la société, il y a reconnaissance unanime de la nécessité de leur implication dans le champ politique.

2 - Les divergences et la politisation de la question féminine, à travers les polémiques qu'a connu le projet du plan d'action national pour l'intégration des femmes au développement, ont précisément créé le besoin d'un débat ouvert abordant toutes les facettes de la problématique féminine.

3- Les partis politiques apparaissent les premiers responsables de l'exclusion des femmes du champ politique.

4- Les associations féminines sont apparues comme de véritables acteurs du changement.

1- La question de la participation politique des femmes est désormais à l'ordre du jour

Parmi les conclusions qui se sont dégagées nettement de l'enquête, il y a tout d'abord l'idée qu'aujourd'hui, le débat sur la question féminine, dans toutes ses dimensions, est indéniablement à l'ordre du jour, alors que la question était pendant la période antérieure largement marginalisée parmi les préoccupations importantes de la société.

Les polémiques développées autour du projet de plan d'action national pour l'intégration des femmes au développement, malgré leur caractère conjoncturel, ont eu le mérite de créer une dynamique nouvelle sur la problématique et ont amené l'opinion publique marocaine à se faire une certaine idée de la question féminine, à connaître relativement les droits que revendiquent les femmes et surtout de saisir les enjeux politiques que représente la question dans le processus démocratique actuel.

2- La nécessité de l'instauration d'un débat ouvert sur la place des femmes dans le processus démocratique

Pour faire face aux discours qui instrumentalisent la religion, l'identité culturelle, à des fins idéologiques et dont le cheval de bataille, demeure la question féminine, une action d'envergure nationale devrait être entreprise. Pour cela, l'instauration d'un débat démocratique ouvert pourrait donner naissance à une dynamique nouvelle et ouvrir la voie à des solutions qui correspondent réellement à la réalité de la société marocaine et au référentiel de l'égalité. Les divergences de positions quant au droit à l'égalité pour les femmes au niveau politique et le refus de cette égalité au niveau domestique nécessite en fait un débat sur les corrélations entre l'égalité reconnue aux femmes en matière politique et les discriminations consacrées, au nom de la religion, au niveau familial.

3-La responsabilité des partis politiques

Il ressort clairement de l'investigation que les partis politiques, qui malheureusement ne se sont pas, jusqu'à présent intéressés à la question de la participation des femmes dans le champ politique, apparaissent responsables de la sous représentation politique des femmes. Ce qui exige, compte tenu des impératifs démocratiques, des interventions fortes et solides à l'intérieur et à l'extérieur des partis. C'est aux partis politiques que revient la formation et l'encadrement des militants et la sensibilisation de l'opinion publique, ainsi que la préparation des campagnes électorales favorables aux femmes. Leur degré de responsabilité est important dans ce domaine. Ils doivent donc s'impliquer au niveau du parti lui-même et au niveau du terrain politique, compte tenu du rôle qu'ils jouent dans le conditionnement de l'électorat. L'inclusion des femmes dans le champ politique hypothèque de toutes les façons la réussite du processus démocratique, l'instauration de l'Etat de droit et le développement du pays.

4- Le rôle des associations féminines

Les associations féminines, en tant que nouvelles composantes de la société civile, apparaissent comme de nouveaux acteurs du changement et du développement. Elles contribuent à l'émergence de compétences féminines et constituent un véritable espace d'apprentissage de la citoyenneté. A cet égard, et quel que soit le domaine d'activité des associations : culturel, éducatif, social, politique et vu l'interdépendance entre ces différentes activités, elles sont appelées à jouer un rôle important dans l'intégration des femmes dans le champ politique. Pour cela, elles doivent s'impliquer davantage dans l'encadrement et la formation des femmes pour les inclure dans l'espace politique. Elles doivent également pousser les responsables politiques à se prononcer clairement sur la question de la participation des femmes au champ politique et en particulier les différentes mesures d'encouragement : mode de scrutin, quota...

Il leur appartient d'impulser et de veiller à ce qu'une nouvelle dynamique émerge pour contribuer à l'ancrage du Maroc dans la modernité.

Ainsi, l'introduction de la perspective genre dans l'analyse des comportements politiques des hommes et des femmes modifie de fait, considérablement le mode selon lequel on doit désormais penser la place des femmes dans le champ social et dans le champ politique. Elle met à nu les rapports socialement et historiquement construits responsables des nombreuses inégalités entre les hommes et les femmes.

Dans le champ politique, l'approche est particulièrement exigeante puisqu'elle oblige à décrypter des discours , à analyser des pratiques , et des comportements qui relèvent d'un domaine particulièrement confisqué par les hommes, le domaine politique où les femmes ne peuvent être tolérées qu'à titre marginal et/ou alibi.

La construction juridique contemporaine de l'égalité qui domine aussi bien le droit international que la majorité des systèmes juridiques internes et les instruments mis en œuvre : l'égalité devant la loi, l'égalité de traitement sans discrimination et l'égalité de chances , n'ont pas abouti à instaurer une véritable égalité des femmes et des hommes.

Cette approche juridique du droit à l'égalité, s'est heurtée dans la pratique : exercer les mêmes droits et jouir des mêmes droits que les hommes, aux constructions sociales où les compétences sociales deviennent des attributs biologiques selon que l'on est femme ou homme. Or, être femme ou homme n'est plus interprété comme une question biologique mais comme une question de pouvoir, elle renvoie systématiquement au partage de pouvoir dans les sphères publique et privée.

La construction juridique de l'égalité des personnes, prétend théoriquement, ignorer les différences sociales mais l'assujettissement de fait des femmes au pouvoir masculin et les rapports sociaux de sexe permettent de maintenir une égalité formelle en considérant les femmes par « nature », en dehors du champ juridique, en leur refusant la qualité de sujet de droit autonome.

Les droits qui leur seront reconnus en tant que filles, en tant qu'épouses, en tant que mères, ne sont pas des droits subjectifs reconnus à la personne humaine, des droits propres, mais des droits exercés sous tutelle ou des droits dérivés de leur condition de dépendance à tel ou tel statut civil ou social. Elles sont des membres passifs d'une société hiérarchisée, organisée par les hommes qui, en les socialisant, gèrent leurs corps, leur reproduction, leurs biens, leur éducation et consacrent leur minorité.

Aussi faire figurer le sexe parmi d'autres classifications : race, couleur, religion, ethnie... réduit les femmes au rang d'une catégorie classifiée, supplémentaire aux autres groupes visés.

La dualité des sexes est oubliée et refoulée, avec pour conséquence que l'on ignore complètement que l'accès aux droits et les conditions d'exercice sont différenciés pour les hommes et pour les femmes en raison des conditions de socialisation et des rapports sociaux de sexe qui traversent toutes les sphères de la vie en société.

Le sexe en tant que composante permanente de la personne humaine que l'on pourrait qualifier de structurelle ne devrait pas faire l'objet d'une catégorie juridique particulière lorsqu'il s'agit des femmes. On ne peut pas se contenter d'interdire de discriminer sur le motif du sexe, pour mettre fin aux rapports sociaux de sexe, c'est méconnaître l'importance de la division sexuelle des tâches, des rôles, des ressources et des pouvoirs entre les hommes et les femmes, édifié et maintenue par la société, que de se borner à instaurer une égalité abstraite entre les sujets de droit asexués. Au contraire, c'est à partir de la dualité biologique qu'il faut souligner l'identité sociale de la personne humaine et son inscription particulière dans les rapports économiques, sociaux, politiques et civils, il faut techniquement inscrire le GENRE dans la définition du sujet de droit et tenir compte de cette donnée, universelle et objective, pour garantir matériellement l'égalité des femmes et des hommes. Chaque personne s'est vue reconnaître le droit au respect et à la dignité , pour recevoir une certaine effectivité, dans la contextualisation des institutions juridiques, ce respect implique que soit établie une égalité de STATUT entre les deux composantes (hommes et femmes) de l'humanité, titulaires des droits humains fondamentaux.

L'analyse genre va alors directement participer au débat de la science politique sur la théorie démocratique, sur l'Etat et sur la citoyenneté.

Les relations à l'Etat, la citoyenneté, les relations sphère publique et sphère privée et le droit en tant que construction sociale sur laquelle reposent les rapports sociaux de sexe sont en effet les thèmes principaux qui se sont dégagés pour la compréhension des rapports genre et politique.